

BULLETIN D'INSCRIPTION LA FARDILLIERE
Dimanche 26 juin 2022

Nom : _____ Prénom : _____
Date de naissance : _____
Sexe : F M
Catégorie : Dossard N°
E-Mail : _____ Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____

Épreuve choisie	Distance	Heure de départ	Tarif engagement avant le 24 juin	Tarif engagement sur place
<input type="checkbox"/>	6 Km Né(e) avant le 24/06/2005	09h45	5,00 €	/
<input type="checkbox"/>	10 Km Né(e) avant le 24/06/2005	09h45	7,00 €	/
<input type="checkbox"/>	19Km Né(e) avant le 24/06/2003	09h30	9,00 €	/
<input type="checkbox"/>	1 Km Enfants de 6 à 12 ans	09h00	Gratuit	/

Vous êtes :

Non licencié	Licencié FFA
Fournir obligatoirement : Certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an	Club ou entreprise : _____ Numéro de licence : <i>Copie obligatoire de la licence</i>

Autorisation parentale pour les moins de 18 ans

Je soussigné : _____ autorise mon enfant _____
à participer à la course « la fardilliere ». Je certifie qu'il remplit les conditions médicales pour participer à cette épreuve et qu'il n'a pas pris part à plus d'une épreuve sur route par quinzaine et dans la limite de 6 épreuves par an.
Le : _____ Signature du responsable :

Acceptation du règlement :

Par la présente inscription, je reconnais avoir pris connaissance du règlement de la compétition et déclare l'accepter sans aucune restriction.
Le : _____ Signature du coureur

Protection de la vie personnelle : Je demande expressément qu'il ne soit pas fait mention de mon nom dans les résultats paraissant sur les sites internet de l'organisation ni sur ceux de ses éventuels prestataires et/ou partenaires. Pour toute opposition à la publication de mes résultats sur le site de la FFA, je reconnais devoir expressément l'en informer à l'adresse suivante : dpo@ethle.fr
Signature : _____

Date limite d'inscription par correspondance le 24/06/2022
Bulletin accompagné d'un chèque libellé à l'ordre de **A.F.L.V.A.B**
(*Amicale Fêtes et Loisir Villiers Au Bouin*)
à l'adresse suivante : **Marc ZALIVADNI**
22 rue des 4 Vents
37330 VILLIERS AU BOUIN

Organisateurs :

Association AFLVAB (Amicale Fêtes Loisirs Villiers au Bouin)

Téléphone : 06.18.03.82.31 E-mail : marc.zalivadni@laposte.net

Localisation et Inscription :

Terrain pétanque de Villiers au Bouin . Parking proximité.

Départ : Terrain de pétanque

Concurrents :

Course ouverte à tous, licenciés ou non à la FFA, selon les modalités ci-après, qui se disputent selon les règlements de la FFA.

- Licenciés FFA (Athlé Compétition ; Athlé entreprise ; Athlé Running) : photocopie de la carte licence en cours de validité à la date de l'épreuve
- Titulaires d'un Pass Running : Photocopie de la carte Pass Running en cours de validité à la date de l'épreuve.
- Licenciés d'une fédération agréée (hors UNSS et UGSEL) : Photocopie de la carte licence délivrée pour la saison en cours, faisant apparaître par tous moyen la mention « non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition ou du sport en compétition ». Sans mention . Fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an à la date de la course.
- Licenciés dans un autre sport que l'athlétisme, Non licencié : Fournir un certificat médical original de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an à la date de la course.

Type d'engagement :

- **Course enfants** 1 km départ 09h00 ouverte aux personnes nées entre 2010 et 2015 autorisation parentale obligatoire).
Inscription : gratuite Pas de classement
- **Course de 6km** : départ 09h45
Tarif : Engagement avant le 24 juin 2022 : 5€
Ouvert aux personnes nées avant 2005 (pour les mineurs : autorisation parentale obligatoire)
- **Course de 10km** : départ 09h45
Tarif : Engagement avant le 24 juin 2022 : 7€
Ouvert aux personnes nées avant 2005 (pour les mineurs : autorisation parentale obligatoire)
- **Course de 19km** : départ 09h30
Tarif : Engagement avant le 24 juin 2022 : 9€
Ouvert aux personnes nées avant 2003

Dossards :

Remis à chaque coureur le 26 juin 2022 à partir de 08h00. Il devra être apposé en TOTALITÉ sur la poitrine sous peine de disqualification.

Cession de dossard :

Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

Responsabilité civile :

L'organisation a contracté une assurance « responsabilité civile » auprès de la AREAS.

Chaque coureur devra être garanti par une assurance liée à sa licence ou personnel.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol avant, pendant et après les épreuves.

Service médical :

La Croix Rouge sera présente sur le site

Les organisateurs :

Se réservent le droit d'interrompre ou d'annuler la course à tout moment en cas d'intempéries pour des raisons de sécurité sans qu'aucun remboursement ne soit effectué aux participants.

Droit d'image :

L'organisateur de la course « La Fardillière » se réserve le droit d'utiliser les photos réalisées lors de la manifestation, sans contrepartie, pour le besoin de ses publications.

Les participants de par leur inscription autorisent expressément les organisateurs de la course « La Fardillière », ainsi que la CDR à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître ainsi que leurs descendants, prises à l'occasion de leur participation à la course « La Fardillière », sur tous les supports, y compris les documents promotionnels, le site internet de la CDR, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Course Nature

50% route / 50% Chemin avec passage de gués.

Ravitaillement :

ravitaillement en fonction du protocole sanitaire.

Récompense :

Récompense aux 250 premiers inscrits

Lots pour les 3 premiers des 6, 10 et 19 km

Protocole sanitaire :

appliqué au jour de la course

Résultats :

sur le site de la Fardillère : www.lafardilliere.fr

Et sur CDR37 <http://www.CDR37.net>

Pas de résultat affiché sur place